

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, ci-après dénommée **la Région**,

Et

Les EPCI composant le territoire de projet Thouarsais-Loudunais :

- la Communauté de Communes du Thouarsais, représentée par M. Bernard PAINEAU, son Président,
- la Communauté de Communes du Pays Loudunais, représentée par M. Joël DAZAS, son Président,

ci-après dénommés **le Territoire**.

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention ;

Vu la délibération de la Communauté de communes du Thouarsais en date du 7 mars 2023 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire du Thouarsais-Loudunais et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de communes du Pays Loudunais en date du 28 février 2023 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire du Thouarsais-Loudunais et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 19 décembre 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire du Thouarsais-Loudunais et autorisant son président à le signer ;

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec sa politique contractuelle territoriale, entend renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement. Plus grande région de France, caractérisée par une économie dynamique comme par de forts contrastes territoriaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la contractualisation, mène une politique volontariste d'aménagement du territoire favorisant la cohésion et les liens urbain-rural.

La première génération de contrats de territoires, mobilisant les collectivités et les acteurs territoriaux dans la co-construction de stratégies territoriales avec la Région, a permis d'accompagner nombre de projets vecteurs de développement économique, d'emplois et de services de proximité dans les territoires.

Forte des orientations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et de la feuille de route Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine construit une action territoriale renouvelée facilitant la mise en place d'orientations stratégiques partagées pour répondre aux enjeux posés par les crises climatiques, environnementales, sanitaires et sociales, et accélérer les projets porteurs de transitions. Cette action s'appuie également sur le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui comporte des orientations territoriales dans une stratégie globale pour le développement économique.

Il s'agit désormais de poursuivre l'action régionale dans un référentiel stable, en s'appuyant sur les points forts qui ont marqué sa réussite : maillage territorial adapté, valorisation des atouts de tous les territoires, soutien renforcé aux territoires les plus vulnérables, visibilité de l'action régionale, tout en visant de nouvelles ambitions : appui à des modèles de développement plus résilients, soutien renforcé aux projets portés par les acteurs de la ruralité, et renforcement des coopérations territoriales.

Le dialogue territorial est construit autour du **Contrat de développement et de transitions** : centré sur une stratégie territoriale partagée issue des projets de territoire et des analyses fournies par la Région, il vise à l'accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité pour la période 2023-2025. Pour les territoires les plus vulnérables sur le plan socio-économique, sa mise en œuvre est facilitée par le soutien régional à l'ingénierie, garant de l'émergence, la détection et l'accompagnement des projets innovants ou coopératifs s'inscrivant au mieux dans les orientations régionales.

Les Contrats de développement et de transitions sont articulés avec les fonds européens dont la Région est autorité de gestion, et avec les CPER et CPIER 2021-2027.

La Région met en place un accompagnement de proximité fondé sur un binôme conseiller régional référent de territoire – chargé de mission territoriale, appuyé par un chef de projet CADET pour les territoires en retournement économique. Ce réseau de proximité au sein de la DATAR mobilise l'ensemble des services experts de la Région pour offrir aux territoires des solutions adaptées à leurs enjeux, et utilise un cadre d'intervention dédié à des interventions sur-mesure ou visant à l'attractivité du territoire. Il anime le réseau des développeurs territoriaux à l'échelle régionale dans le but de renforcer leur expertise et la coopération, gages d'un développement structuré et cohérent.


Article 1 : PRESENTATION DU TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION


1-1 Présentation du territoire de contractualisation

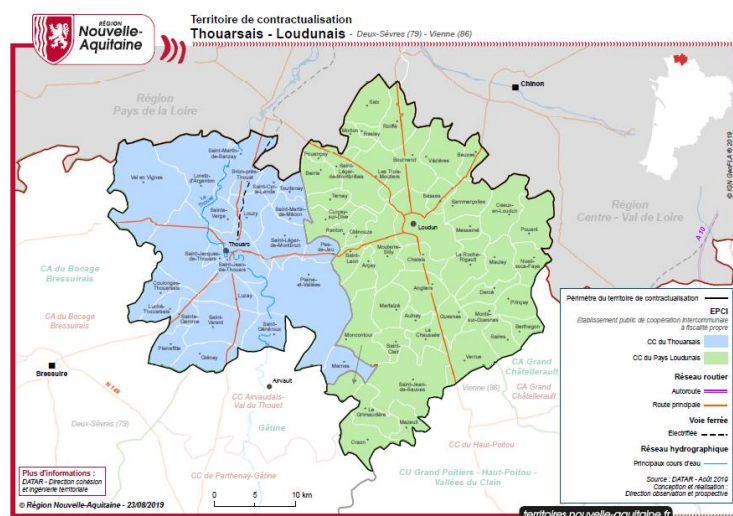
Données générales :

69 communes – 60 099 habitants

2 intercommunalités :

 Communauté de communes du Thouarsais – 24 communes

 Communauté de communes du Pays Loudunais - 45 communes



Situé en limite Nord de la Nouvelle-Aquitaine, sur les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, le territoire du Thouarsais-Loudunais est composé de deux communautés de communes, la Communauté de Communes du Thouarsais (24 communes et 35 665 habitants) et la Communauté de Communes du Pays Loudunais (45 communes et 24 434 habitants). Le territoire compte 60 999 habitants répartis sur 69 communes. Structuré autour des pôles de Thouars et de Loudun qui concentrent 35 % de la population du territoire et 60 % de ses emplois, il a une double composante urbaine et rurale.

La majeure partie du territoire est constituée d'espaces multipolarisés, attirés par plusieurs pôles urbains, les deux situés au sein du territoire et des pôles extérieurs proches (Bressuire, Poitiers, Châtelleraut, Airvault, Parthenay, ainsi que Saumur et Chinon hors Nouvelle-Aquitaine).

Ce territoire est principalement rural, il voit sa population diminuer légèrement durant ces dernières années. Le territoire est également touché par un vieillissement de la population et un exode des jeunes après leurs études.

Au niveau économique, ce territoire est caractérisé par un faible taux de chômage avec un tissu économique dynamique et diversifié autour d'activités majoritairement industrielles et agro-industrielles.

L'activité agricole reste dominante. Elle repose sur de nombreux atouts : diversité des productions (élevage et aviculture, céréaliculture, vignoble, arboriculture et maraîchage...), qualité des produits (AOC, biologique et IGP) pourvoyeur d'emplois saisonniers et débouchés vers l'agroalimentaire local. Cependant, l'agriculture est confrontée aux transformations des exploitations (statuts, changements de la production...) liées à la concurrence, à des problèmes de ressources en eau et à une vague importante d'exploitants partant à la retraite.

Les problématiques de mobilité des jeunes s'imposent lorsqu'ils souhaitent travailler ou participer aux événements sur le territoire. Les formations sont inadaptées aux besoins

des entreprises et le tissu économique est généralement méconnu tout comme les entreprises existantes sur le territoire.

Le territoire Thouarsais-Loudunais dispose d'un potentiel touristique important avec une offre de loisirs variée, ainsi qu'un patrimoine culturel et naturel propice aux activités nature et écotouristique. Le Thouarsais-Loudunais est un espace idéal pour le développement du tourisme rural et durable.

Le territoire dispose d'une offre culturelle riche avec de nombreux équipements culturels.

L'habitat est caractérisé par l'habitat individuel avec une large part de maisons individuelles (88%). On constate que les besoins en logement ont augmenté du fait de la diminution de la taille des ménages. La précarité énergétique est de plus en plus importante et ce phénomène s'accroît avec l'augmentation du coût des énergies.

Le territoire est par ailleurs engagé dans des opérations de revitalisation ambitieuses (Petite Ville de Demain, ORT...).

Le Thouarsais est engagé depuis de nombreuses années dans la transition écologique et notamment dans la démarche TEPOS. Le Loudunais a été retenu dans la démarche TEPOS en devenir. Les deux territoires sont engagés dans un PCAET. En outre, ils bénéficient de la plateforme de Service Public de la Rénovation Énergétique (SARE), fruit d'une collaboration entre les 2 territoires. Le Thouarsais et le Loudunais collaborent également pour la mise en œuvre d'actions communes pour le développement des énergies renouvelables.

Afin de permettre une analyse plus fine qu'à l'échelle du territoire de contractualisation, donc de mieux capter l'hétérogénéité de situations entre EPCI, un indicateur statistique unique a été retenu pour mesurer la vulnérabilité socio-économique des territoires : le revenu médian par unité de consommation, calculé à partir du revenu médian par unité de consommation du territoire et de la moyenne de ce même revenu médian pour l'ensemble des territoires de la région (ensemble des EPCI ou ensemble des territoires de contractualisation). Cet indicateur calculé sur les bases INSEE 2019 sera conservé pendant la durée du contrat 2023-2025.

La Communauté de Communes du Thouarsais est classée en vulnérabilité socio-économique intermédiaire et la Communauté de Communes du Pays Loudunais en vulnérabilité socio-économique forte.

Le territoire de contractualisation est classé en vulnérabilité forte, étant composé d'au moins un EPCI vulnérable.

1-2 Stratégie territoriale de développement

En s'appuyant sur une lecture partagée des enjeux, le Territoire et la Région s'accordent pour retenir la stratégie partagée suivante déclinée en axes stratégiques (l'annexe 1 « note d'enjeux » précise le cheminement qui amène le Territoire à construire une stratégie territoriale à partir des enjeux partagés avec la Région) :

□ **AXE 1 : Développer l'attractivité du territoire de manière durable et équilibrée**

Sous axe 1.1 : Revitalisation des centres villes et centres bourgs

Sous axe 1.2 : Accompagner le tissu économique et agricole dans son développement

Sous axe 1.3 : Faire du territoire une destination touristique

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023

Retour Préfecture : 07/04/2023

- **AXE 2 : Valoriser le bien vivre sur tout le territoire : Faire de la ruralité un atout**
Sous axe 2.1 : Développer une offre de service au public au plus près des habitants
Sous axe 2.2 : Conforter et renforcer l'offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire
- **AXE 3 : Développer la transition écologique de manière équilibrée sur tout le territoire**
Sous axe 3.1 : Réduire les besoins et les consommations énergétiques du territoire
Sous axe 3.2 : Préserver le patrimoine naturel, biodiversité et les paysages
Sous axe 3.3 : Accompagner les actions en matière l'économie circulaire

Dans le cadre des contrats de territoire et de ses compétences, la Région entend soutenir les projets issus des ruralités permettant de renforcer les dynamiques de développement, de transition et d'innovation en milieu rural. Les thématiques comme l'accès aux services essentiels, l'agriculture, la transition écologique et énergétique, la santé, l'éducation, l'emploi et l'activité économique, les mobilités, le logement, méritent un investissement collectif dans lequel la Région se doit d'être présente. Ces projets construits dans une logique de pertinence de réponse aux besoins et dans une cohérence d'action territoriale bénéficieront d'un soutien régional dans le cadre du contrat de territoire.

En outre, le Territoire et la Région s'accordent pour viser, au terme de la période de contractualisation, un objectif de taux d'engagement des aides régionales de **20 %** en faveur des communes rurales correspondant aux communes peu denses et très peu denses selon la nouvelle définition INSEE / Eurostat (annexe 3).

Article 2 : OBJET DU CONTRAT

Le présent **Contrat de développement et de transitions du territoire du Thouarsais-Loudunais** a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région et les EPCI le composant, en vue notamment de la mise en œuvre du **plan d'actions pluriannuel** (annexe 2) que le territoire de projet souhaite mettre en œuvre sur la période de contractualisation avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'appui régional concerne :

- le **programme d'actions pluriannuel du territoire**, relevant des domaines de compétences régionales (annexe 2) ;
- **l'ingénierie du territoire**. La mobilisation d'une ingénierie performante, coordonnée entre les initiatives des collectivités et de l'Etat, est indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer, sur les territoires fragiles, de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat.

Le présent contrat constitue le cadre de mise en cohérence, sur le territoire de projet, des politiques sectorielles de la Région. A ce titre, il tient compte des actions contractualisées dans le cadre des différentes stratégies sectorielles de la Région ainsi que **des actions conduites par la Région dans ses domaines de compétences comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle, et de la feuille de route Néo Terra en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires** sur le territoire du Thouarsais-Loudunais et qui ont impact direct sur son développement.

Le présent document et ses annexes constituent les pièces contractuelles.

Article 3 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Il pourra cependant être reconduit pour l'année 2026.
L'année 2026 sera consacrée à la préparation d'un nouveau contrat de territoire.

Les opérations du territoire retenues dans le plan d'actions pluriannuel du contrat (annexe 2) devront faire l'objet d'un engagement financier de la Région avant la fin du contrat et d'un début d'exécution, au plus tard, dans l'année qui suit la décision d'intervention.

Article 4 : GOUVERNANCE DU CONTRAT

Le pilotage du présent contrat est assuré par un comité co-animé par la Région (le Président ou son représentant) et le territoire de projet. Ce comité est mis en place dès la signature du contrat et se réunit au moins une fois par an, et en tant que de besoin selon les demandes de l'une ou l'autre des parties. Le comité de pilotage est élargi à des acteurs clés du territoire, en lien avec les enjeux définis.

L'enjeu est d'instaurer un dialogue permanent entre le territoire, ses acteurs et la collectivité régionale pour, en particulier, conduire des revues de projets, assurer le suivi et l'évaluation relative à l'exécution du programme, veiller à la cohérence des diverses contractualisations qui peuvent concerner le territoire de projet afin de mieux les articuler, ce qui pourra amener à élargir sa composition.

Pour ce qui relève des co-financements, la recherche d'une convergence dans le calendrier de décision des autres financeurs sera proposée.

Article 5 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions pluriannuel du territoire présenté en annexe fera l'objet d'une actualisation par le Comité de pilotage pour traduire l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

Toute action financée relevant de la stratégie territoriale sera inscrite dans le plan d'actions pluriannuel qui sera complété et amendé au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie territoriale. Les comités de pilotage de suivi valideront l'inscription de nouveaux projets au plan d'actions pluriannuel, ainsi que l'éventuel retrait ou modification de projets déjà inscrits. A l'issue de chaque comité de pilotage, le plan d'actions pluriannuel sera ainsi actualisé.

Pour chaque action, il appartiendra au maître d'ouvrage concerné d'adresser un dossier de demande de subvention aux services concernés de la Région.

Les décisions de financement des actions retenues seront prises, après instruction par les services régionaux, par la Commission permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine, conformément aux procédures et règlements d'intervention sectoriels en vigueur et sous réserve des disponibilités financières.

Article 6 : ARTICULATION AVEC LE CONTRAT OPERATIONNEL DE MOBILITE

Dans un objectif de cohérence et de proximité avec les territoires, la Région a défini le périmètre du Contrat de développement et de transitions comme étant celui du Contrat opérationnel de mobilité (COM). Celui-ci pourra être élaboré, sous le pilotage de la Région, à compter de 2023 en partenariat avec le Territoire, Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les autres acteurs prévus par le Code des Transports.

Le Contrat de développement et de transitions pourra prévoir des orientations stratégiques répondant à des enjeux en matière de mobilités, et identifier dans son plan d'actions des projets relevant de la mise en œuvre de la stratégie.

Le cas échéant, le Contrat opérationnel de mobilité sera constitué d'un diagnostic dédié, prévoira les réponses locales aux enjeux de mobilités ressortant du Contrat de développement et de transitions, et permettra de définir, pour les EPCI éligibles (i.e. qui ne sont pas autorités organisatrices de la mobilité), les modalités de mise en œuvre de services de mobilité locale telles que prévues par la délibération 2020.2291.SP du Conseil régional.

Article 6 bis : ARTICULATION AVEC LE CPER ET POLITIQUES PUBLIQUES

Les projets inscrits au CPER volet Cohésion territoriale, s'ils sont fléchés sur des fonds Région, s'ils se déroulent dans la temporalité 2023-2025, et s'ils s'inscrivent dans la stratégie territoriale partagée, seront intégrés au contrat de développement et de transitions et suivis à ce titre.

Le Contrat de développement et de transitions pourra être amené à évoluer en lien avec la dynamique d'évolution des politiques publiques.

Article 7 : COMMUNICATION

Le Territoire de projet et les bénéficiaires s'engagent à assurer la publicité de la participation financière régionale pour chacune des opérations soutenues au titre de la mise en œuvre du contrat.

Les modalités de communication seront définies pour chaque opération dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

Le Territoire de projet s'engage également à informer régulièrement les habitants de leur territoire via leurs supports d'informations (bulletins, site internet, réseaux sociaux...) des grands projets et des principales actions de la Région (TER, Très haut débit, festivals...) dont les informations seront fournies par la Région.

Enfin, les actions de marketing territorial soutenues par la Région devront s'inscrire en cohérence avec la communication régionale et associer les services concernés.

Article 8 : EVALUATION ET BILAN DU CONTRAT

Des modalités de suivi et d'évaluation sont co-construites par le Territoire et la Région afin de pouvoir mesurer l'efficacité des actions conduites. Des références qualitatives et quantitatives sont ainsi définies dans la note d'enjeux ; elles étayent les orientations de la stratégie territoriale.

Sur cette base, il sera conduit un bilan final, tant qualitatif que quantitatif, en 2026 pour la période 2023-2025. L'ensemble alimentera les évaluations au niveau régional et participera du processus d'amélioration des politiques publiques.

Le travail afférent à ce bilan sera à la charge des services de la Région pour les actions conduites directement par la collectivité au bénéfice du Territoire, et au Territoire de projet pour les opérations conduites par des maîtres d'ouvrages locaux.

Article 9 : MODIFICATION DU CONTRAT

Dans l'hypothèse où des changements seraient apportés au statut juridique des signataires de la présente convention, la nouvelle entité juridique sera substituée de plein droit à l'ancienne structure signataire. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la nouvelle entité juridique.

Article 10 : RESILIATION ET LITIGES

En cas de non respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

Fait en 3 exemplaires

A Bordeaux, le

Le Président du Conseil Régional
Nouvelle-Aquitaine,

Alain ROUSSET

A, le

Le Président de la Communauté de
Communes du Thouarsais

Bernard PAINEAU

A, le

Le Président de la Communauté de
Communes du Pays Loudunais

Joël DAZAS

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

Liste des annexes

Annexe 1 : Note d'enjeux

Annexe 2 : Plan d'actions pluriannuel du territoire

Annexe 3 : Cartographie des communes urbaines / rurales (définition INSEE / Eurostat)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023



NOTE D'ENJEUX

CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION 2023-2025

THOUARSAIS – LOUDUNAIS

Les Communautés de Communes du Thouarsais (CCT) et du Pays Loudunais (CCPL) ont débuté leur partenariat en signant le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale avec la Région Nouvelle-Aquitaine en 2018.

La stratégie de ce contrat s'est appuyée à la fois sur le travail effectué par les deux EPCI pour la réalisation de leurs documents cadres (projet de territoire, PCAET, SCOT, PLUi...) et sur un travail de concertation avec les partenaires propres au contrat de dynamisation. Les deux EPCI ont mené des travaux de définition de leur projet de territoire respectif. Chacun des deux projets de territoire est le fruit d'une concertation large à l'échelle du territoire concerné associant les élus locaux, les partenaires institutionnels et les acteurs socio-économiques. Les Projets de territoire se fondent sur le diagnostic du territoire et la mobilisation des acteurs de celui-ci (économiques, associatifs, citoyens) et les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département) pour déterminer la stratégie territoriale de développement en identifiant des orientations stratégiques et en les priorisant.

Aujourd'hui pour ce nouveau contrat régional, le territoire Thouarsais-Loudunais bénéficie de la première phase de contractualisation de 5 ans. Il définit aujourd'hui sa stratégie à l'aide des documents cadres renouvelés ou actualisés, et s'appuie également sur un travail de terrain avec les communes de l'ensemble du territoire réalisé au moment de la contractualisation avec l'Etat au titre du CRTE.

De plus, ce nouveau contrat étant concomitant au dépôt de la candidature au Dispositif Local avec les Acteurs Locaux, un travail de concertation a été mené dans le cadre de la définition de la stratégie territoriale du futur Groupement d'Acteurs Locaux dont le périmètre est celui du territoire de contractualisation régionale. Ces travaux et ateliers de concertation sont repris ici pour élaborer le contrat régional de développement et de transitions.

Les enjeux et projets de développement des 2 collectivités convergent vers 3 ambitions majeures que sont :

- **Développer l'attractivité du territoire de manière durable et équilibrée**
- **Valoriser le bien vivre sur tout le territoire : Faire de la ruralité un atout**
- **Développer la transition écologique de manière équilibrée sur le territoire**

Ces ambitions constituent les trois axes stratégiques du contrat régional de développement et de transitions du Thouarsais-Loudunais. Ils sont déclinés en sous-axes qui tiennent compte des compétences

et priorités régionales ainsi que de la feuille de route Néo Terra en faveur des transitions écologiques et énergétiques.

Le Thouarsais-Loudunais : un territoire à dominante rurale...

Situé en limite nord de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, le territoire du Thouarsais-Loudunais est composé de deux communautés de communes : la Communauté de Communes du Thouarsais (24 communes et 35 665 habitants) et la Communauté de Communes du Pays Loudunais (45 communes et 24 434 habitants). Le territoire de contractualisation compte 60 999 habitants répartis sur 69 communes.

Structuré autour de deux villes majeures, Thouars et Loudun, le territoire a une double composante urbaine et rurale. Les deux pôles urbains concentrent à eux seuls 35 % de la population du territoire et 60% des emplois.

La majeure partie du territoire est constituée d'espaces multipolarisés, attirés par des pôles secondaires, les deux situés au sein du territoire et des pôles urbains extérieurs proches (Bressuire, Poitiers, Châtelleraut, Airvault, Parthenay, ainsi que Saumur et Chinon hors Nouvelle-Aquitaine).

Le Thouarsais-Loudunais n'est pas directement desservi par des infrastructures autoroutières (40mn à 1h de l'A85, de l'A10 et de l'A87). Il est irrigué par plusieurs routes départementales, qui relient Loudun à Poitiers, Saumur, Chinon et Angers, Thouars à Parthenay, Saumur et Bressuire. Il est également traversé par deux lignes TER Saumur-Thouars-Bressuire et Chinon-Loudun-Thouars et par une ligne de fret ferroviaire Niort-Thouars.

1. Une attractivité territoriale à consolider

Au niveau économique, le territoire se caractérise par **un faible taux de chômage**, avec **un tissu économique dynamique et diversifié**. Le Thouarsais-Loudunais compte 3 542 établissements et se situe dans la moyenne pour un certain nombre d'indicateurs, notamment son taux de création d'entreprise ou encore son profil économique. Les PME-PMI ont une bonne représentativité sur le territoire.

Le Thouarsais-Loudunais accueille **20 705 emplois**. Le territoire se démarque par la surreprésentation des ouvriers et des employés (33,4% contre 28% en moyenne régionale et nationale) et la faible progression des cadres, dans un territoire à dominante industrielle et agro-industrielle. On constate qu'il y a légèrement plus d'actifs qui partent travailler à l'extérieur du territoire que l'inverse.

Le Thouarsais dispose d'atouts caractéristiques avec ses carrières et son industrie manufacturière, son industrie agro-alimentaire (très variée), chimique, ou l'emballage. Ces spécificités reposent sur quelques grands établissements qui aujourd'hui représentent autant des forces motrices qu'une certaine dépendance. La trentaine d'établissements de plus de 50 salariés (publics et privés) présents sur la CCT illustrent les forces en présence, dont moins d'une dizaine compte plus de 200 salariés.

Dans le Loudunais, l'industrie métallurgique spécialisée dans la fabrication de matériel agricole occupe une part importante avec des entreprises leaders dans leur domaine. Le territoire compte également des industries spécialisées dans le domaine du ferroviaire et quelques-unes dans l'agro-alimentaire et le bois. Les artisans occupent également une part non négligeable des employeurs du territoire notamment dans le bâtiment. Ce sont 2 960 entreprises dont 1 190 dans les domaines de l'agriculture, l'énergie, et l'environnement qui comptent plus de 4000 salariés.

Le taux de formation est faible : près de 35% de la population est sans diplôme ou titulaire d'un BEPC, avec un faible niveau de revenus.

La problématique essentielle pour les entreprises est **la pénurie de main d'œuvre** qualifiée ou non. **Les difficultés de recrutement** sont générales et touchent tous les secteurs et toutes les catégories d'emploi.

L'offre de formation sur le territoire intègre quelques formations supérieures avec des BTS et la présence de la Digitale Académie à Thouars. Mais cela reste insuffisant au regard des besoins.

En matière de développement économique, l'enjeu du territoire est l'accompagnement du développement d'un tissu dynamique.

Pour cela les collectivités étudient le potentiel de développement et de renouvellement du foncier (ZAN / plan de mutabilité) ainsi que la création de pépinières d'entreprises pour l'accueil de jeunes entreprises. Saturation des zones d'activité actuelles

Le territoire bénéficie d'un **secteur agricole dynamique** avec des activités industrielles connexes.

L'activité agricole reste dominante : la surface agricole utile représentant 80% de la superficie du Thouarsais, 71 % du Loudunais. Elle n'échappe pas au mouvement de concentration de cette activité : baisse du nombre d'exploitations et hausse de la taille moyenne. Elle repose sur de nombreux atouts : diversité des productions (élevage et aviculture, céréaliculture, vignoble, arboriculture et maraîchage...), qualité des produits (AOC, biologique et IGP) pourvoyeur d'emplois saisonniers et débouchés vers l'agroalimentaire local. Cependant, l'agriculture est confrontée aux **transformations des exploitations** (statuts, changements de la production...) liées à la concurrence, à des problèmes de ressources en eau et à une vague importante d'exploitants partant à la retraite. La filière bois, peu présente sur le territoire (10% de la superficie), participe à la transition énergétique que les collectivités ont initié depuis plusieurs années.

Une étude sur le **développement des circuits-courts** a été réalisée dans le cadre du contrat de dynamisation avec la Région. Les objectifs étaient d'encourager le développement de l'offre et favoriser l'achat en circuits courts par les habitants du territoire. Un programme d'actions sur 5 ans a été proposé ; il repose sur 4 axes à traiter de façon simultanée pour développer la consommation de produits en circuits courts sur le territoire : **la production, la transformation des produits, la vente et le soutien aux producteurs en activité.**

Les enjeux du territoire concernant l'agriculture sont la préservation de la ressource en eau, la transition énergétique et la viabilité des exploitations, l'optimisation du foncier et la préservation de la biodiversité. Le soutien à la création d'une légumerie s'inscrit pleinement dans ces enjeux.

Le territoire Thouarsais-Loudunais dispose **d'un potentiel touristique important** avec une offre de loisirs variée, ainsi qu'un patrimoine culturel et naturel propice aux activités nature et écotouristique. **Le Thouarsais-Loudunais est un espace idéal pour le développement du tourisme rural et durable.** Il offre un cadre de vie idéal et possède de nombreux atouts comme des ressources patrimoniales, des activités de nature et de découverte qui sont susceptibles d'attirer des touristes en quête d'authenticité et de calme.

En outre, **la pratique de la randonnée** est bien développée sur le territoire avec une offre de circuits balisés conséquents et l'organisation de randonnées par les associations. Des circuits de randonnée thématiques sont proposés afin de diversifier l'offre et toucher un large public (circuits vélo, sentiers pédagogiques, parcours Terrà aventura, liaisons interrégionales...). Une requalification des fiches randonnée a été réalisée sur le territoire Thouarsais en vue de satisfaire les visiteurs (randonneurs et touristes) et un topoguide a été édité sur le Loudunais.

De nombreux **équipements attractifs** parsèment le territoire, dont 2 locomotives (Center Parcs dans le Loudunais et le parc de la Vallée dans le Thouarsais).

En termes d'événementiels et de festivals, **la programmation est importante et qualitative.**

On note toutefois **une faible capacité d'accueil en matière d'hébergements** touristiques, qui est inférieure à la moyenne régionale et nationale.

L'enjeu de notre territoire est d'en faire une destination touristique à part entière en travaillant autour de quatre axes :

- L'amélioration de la qualité de l'accueil par les professionnels
- Le développement d'équipements touristiques

- La promotion et la commercialisation de la destination
- La construction d'une offre touristique marchande.

Les projets sur lesquels le territoire s'investit actuellement sont les suivants :

- Communication
- Etude sur le positionnement touristique durable de la Dive
- Développement du sport de pleine nature : aller vers la labélisation « station Trail »
- Développement de l'offre d'hébergement (camping intercommunal et accompagnement des porteurs de projets vers la labélisation)

L'habitat est caractérisé par **l'habitat individuel** avec une large part de maisons individuelles (88%). On constate que les besoins en logement ont augmenté du fait de la diminution de la taille des ménages.

Le taux de vacance reste élevé (12,5% contre 8,5% en moyenne régionale). On constate également un fort taux d'habitat dégradé et énergivore. De nombreuses **friches** sont présentes sur le territoire, parfois complexes à réinvestir. **La précarité énergétique** est de plus en plus importante et ce phénomène s'accroît avec l'augmentation du coût des énergies.

L'accession à la propriété est facilitée au regard des prix de l'immobilier. Couplé à une qualité de vie rurale reconnue, cette tendance permet d'attirer des urbains souhaitant s'installer à la campagne. En effet, depuis la crise sanitaire, on constate une revalorisation du cadre rural comme lieu d'habitat, avec la possibilité de recourir au télétravail.

Le territoire est par ailleurs engagé dans des **opérations de revitalisation** ambitieuses (Petite Ville de Demain, ORT...).

Pour répondre à ces enjeux le premier axe de travail du contrat est le suivant :

Développer l'attractivité du territoire de manière durable et équilibrée

Sous axe 1.1 : Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

Sous axe 1.2 : Accompagner le tissu économique et agricole dans son développement

Sous axe 1.3 : Faire du territoire une destination touristique

Proposition d'indicateurs quantitatifs d'évaluation :

Nombre d'études pour la requalification d'îlots menées

Nombre de projets touristiques initiés dans une démarche durable

2. Un cadre de vie à conforter et promouvoir

Au niveau démographique, le territoire Thouarsais-Loudunais est un territoire principalement rural avec **36 244 habitants en zone rurale, soit 60% de la population totale**. La densité de la population est de 42 habitants/km², soit près de 30 habitants/km² de moins que la moyenne régionale (71 habitants/km²) et représentant un tiers du nombre d'habitants/km² de la France métropolitaine (119 habitants/km²).

Le territoire Thouarsais-Loudunais voit sa population diminuer légèrement durant ces dernières années. Cette évolution va à l'encontre de la dynamique régionale d'augmentation de la population (+2,30%) et de la dynamique nationale (+1,80%).

Entre 2013 et 2018, la population du Thouarsais a connu une baisse progressive (-0,28% en moyenne annuelle) tandis que celle du Pays Loudunais s'est maintenue (+0,01% en moyenne annuelle).

Par ailleurs, on continue de constater **la fuite des habitants vers les communes limitrophes**, que ce soit pour Thouars ou Loudun. On constate également un exode des jeunes après leurs études.

Le territoire est touché par **le vieillissement de la population**, avec un tiers de personnes de plus de 60 ans.

Pour inverser la tendance démographique il convient de développer une offre de service au plus près des habitants.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

Le territoire Loudunais/thouarsais souhaite notamment travailler à l'extension ou la création de maisons de santé ou créer des épiceries solidaires.

Concernant la jeunesse, les problématiques de **mobilité des jeunes** s'imposent lorsqu'ils souhaitent travailler ou participer aux événements sur le territoire. Les **formations** sont inadaptées aux besoins des entreprises et le tissu économique est généralement méconnu tout comme les entreprises existantes sur le territoire.

Le territoire Thouarsais-Loudunais est riche en **patrimoine historique, religieux et naturel**. Concernant le **patrimoine historique**, le territoire dispose de nombreux châteaux (Duc de la Trémouille sur Thouars, Oiron, Monts-sur-Guesnes, La Mothe-Chandeniers, donjon de Moncontour, Tour carrée de Loudun...), d'églises et de chapelles, mais également de ponts ayant un intérêt patrimonial.

Les sites naturels sont également nombreux sur le territoire, avec des espaces naturels sensibles et un site de référence nationale, le Toarcien. On peut citer le belvédère du cirque de Missé, la Vallée de la Dive, les mégalithes de Taizé, le jardin d'inspiration médiévale à Loudun...

Le territoire comporte aussi de nombreux **musées** et dispose de **nombreux labels** (Ville d'art et d'histoire, Petite cité de caractère, Plus beaux détours, Station verte...). Le revers de cette richesse est un coût important de l'entretien du patrimoine.

Le territoire Thouarsais-loudunais dispose d'une offre culturelle riche avec de nombreux équipements culturels :

Thouarsais : Conservatoire de musique et de danse dans un site remarquable ; Réseau de lecture publique ; DEMOS : une centaine d'enfants participent à un projet d'orchestre symphonique ; Equipement cinématographique récent avec 4 salles, situé en centre-ville ; Théâtre

Loudunais : 2 écoles de musiques ; Espace culturel René Monory avec 450 places ; Cinéma ; Salles de spectacles ; Réseau de lecture publique

Le territoire s'est engagé dans le développement d'une politique de lecture publique forte avec des réseaux de bibliothèques, des animations, des équipements favorisant la diffusion culturelle et une offre importante de festivals et d'événementiels.

On peut noter toutefois une **hétérogénéité** des services et équipements sur le territoire.

Le territoire bénéficie d'une politique sportive active portée également par de nombreuses associations avec des labels (sport santé pour le Thouarsais, sport pour tous pour le Loudunais) et **une offre sportive importante en matière d'équipements sportifs et aquatiques**. Le Thouarsais bénéficie d'un guichet unique sportif pour faciliter l'accès au sport à la population. Le label sport-santé a permis de créer une maison sport-santé. Il existe également des ateliers du sport en direction des seniors.

En matière de santé, le territoire est correctement maillé avec des **maisons de santé** professionnelles. En outre, les professionnels de santé sont engagés dans des **CPTS** et bénéficient d'un partenariat efficace avec les collectivités pour l'investissement immobilier. Mais ce domaine n'échappe pas au phénomène national de **pénurie de médecins et de spécialistes**. On retrouve également une problématique d'accès aux soins pour une certaine partie de la population. Des contrats locaux de santé à l'échelle des deux communautés de communes sont engagés avec l'Agence Régionale de Santé.

Pour répondre à ces enjeux le deuxième axe de travail du contrat est le suivant :

Valoriser le bien vivre sur tout le territoire : Faire de la ruralité un atout

Sous axe 2.1 : Développer une offre de service public au plus près de nos habitants

Sous axe 2.2 : Conforter et renforcer l'offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire

Sous axe 2.3 : Accompagner les initiatives sociales et solidaires

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

Proposition d'indicateurs quantitatifs d'évaluation :

Nombre de praticiens accueillis sur le territoire

Nombre d'associations proposant des activités sport santé (nombre de pratiquants)

Passage d'une Ville d'Art et Histoire à un Pays d'art et histoire

Evolution du nombre d'abonné aux médiathèques intercommunales

3. Un territoire engagé dans la transition écologique

Le Thouarsais est engagé depuis de nombreuses années dans la **transition écologique** et notamment dans la **démarche TEPOS**. Le Loudunais candidate à ce dispositif en 2022. Les deux territoires ont validé ou sont engagés dans un PCAET. En outre, ils bénéficient de la plateforme de Service Public de la Rénovation Energétique (SARE), fruit d'une collaboration entre les 2 territoires. Le Thouarsais et le Loudunais collaborent également pour la mise en œuvre d'actions communes pour le développement des énergies renouvelables. Le point faible réside ici dans le différentiel d'avancée sur les deux territoires. Plus globalement, on constate un problème à venir des financements de l'ingénierie et des dispositifs arrivant en fin de financement.

On constate également un manque d'information de la population et de communication sur le territoire.

Les deux collectivités sont engagées dans des programmes de réduction des déchets avec un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (P.L.P.D.M.A.). C'est un document de planification territorial dans lequel les collectivités définissent les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre

Des initiatives en matière d'économie circulaire, d'économie sociale et solidaire sont lancées sur le territoire Thouarsais-Loudunais avec de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La biodiversité est également au cœur des préoccupations du territoire avec des services dédiés à sa préservation.

Pour poursuivre la dynamique matière de transition écologique, le territoire souhaite travailler sur plusieurs axes, notamment la réduction des besoins et des consommations énergétiques, la préservation de la biodiversité et le développement de l'économie circulaire.

Quelques actions sont déjà identifiées, on peut citer par exemple :

- La création d'une recyclerie à Thouars,
- La création d'une réserve naturelle régionale sur la Vallée du Pressoir
- Une étude sur les potentiels agricoles et naturels du territoire,
- Une étude des secteurs potentiels de développement des énergies renouvelables.

Pour répondre à ces enjeux le troisième axe de travail du contrat est le suivant :

Développer la transition écologique de manière équilibrée sur le territoire

Sous axe 3.1 : Réduire les besoins et les consommations énergétiques du territoire

Sous axe 3.2 : Préserver le patrimoine naturel, biodiversité et les paysages

Sous axe 3.3 : Accompagner les actions en matière l'économie circulaire

Proposition d'indicateurs quantitatifs d'évaluation :

- Production d'énergie renouvelable sur le territoire

- Quantité de déchets détournés grâce au développement de l'économie circulaire

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20230327-lmc100002610656-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023
Retour Préfecture : 07/04/2023

 CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 DU THOUARSAIS-LOUDUNAIS  													Prévisionnel / priorisation des actions					
N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	Localisation	MATURE/AMORÇAGE/CHANTIER-CLÉ	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	BP 2023	BP 2024	BP 2025	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	Néo Terra			
1	AXE 1 : Développer l'attractivité du territoire de manière durable et équilibrée	Sous axe 1.1 : revitalisation des centres villes et centres-bourgs	Requalification de l'Îlot Chauveau à Loudun pour la création d'un espace de commerce et de logements de qualité	Communauté de communes du Pays Loudunais	Loudun	Amorçage				X	X			Revitalisation centres bourgs	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous			
2			Requalification de l'Îlot Berton pour la création de logements de qualité	Commune de Thouars	Thouars	Amorçage						X	X	40% maximum du déficit d'opération	Revitalisation centres bourgs	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
3			<i>Réhabilitation friches en vue de création de logements et/ou commerces en centre-ville / centre-bourg</i>					Chantier-Clé										
4		Sous-axe 1.2 : Accompagner le tissu économique et agricole dans son développement		Construction d'un projet collectif de filières alimentaires en circuits courts (dont légumerie)	Associations Producteurs Loudunais et Multiservices		Amorçage	X				X	X		Agriculture, agroalimentaire, circuits courts	Ambition 2 : Accélérer la transition agro-écologique		
5				Pépière d'entreprises (accueil jeunes entreprises, service d'accompagnement, mise en réseau)	Communauté de communes du Pays Loudunais		Amorçage									Parcours résidentiel des entreprises - foncier économique	Ambition 3 : Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises	
6				Plan de renouvellement du foncier économique (ZAE) et des mutabilités	Communauté de communes du Pays Loudunais	Mature	X	30 000 €	15 000 €							Parcours résidentiel des entreprises - foncier économique	Ambition 3 : Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises	
7				<i>Développer l'attractivité du territoire (hébergements pour les jeunes salariés / apprentis et professionnels de santé, saisonniers /marketing du territoire /améliorer l'accueil)</i>				Chantier-Clé										
8		Sous axe 1.3 : Faire du territoire une destination touristique		Etude de positionnement touristique durable de la Dive	Communauté de communes du Thouarsais	Territoire et Saumurois	Mature	X	75 710 €	18 171 €	X	X		Etude avec le Loudunais et le Saumurois	Tourisme	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable		
9				Aménagement d'un camping intercommunal à Thouars	Communauté de communes du Thouarsais		Amorçage						X		Tourisme	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable		
10				Etude de pré-programmation pour créer un lieu d'accueil, de promotion et d'attractivité du territoire à Loudun	Communauté de communes du Pays Loudunais	Mature		38 000 €	15 200 €	X						Revitalisation centres bourgs	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous	
11				Valoriser le patrimoine néolithique - restauration de dolmens	Communauté de communes du Pays Loudunais	Amorçage	X						X	X		Culture - Patrimoine	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable	
12	AXE 2 : Valoriser le bien vivre sur tout le territoire : Faire de la ruralité un atout	Sous axe 2.1 : Développer une offre de service public au plus près des habitants	Extension du pôle santé de Thouars	Communauté de communes du Thouarsais	Thouars	Mature		1 174 007 €	150 000 €	X				Santé et silver économie	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous			
13			Restructuration des Maisons de santé communautaires (Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers)	Communauté de communes du Pays Loudunais	Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Les Trois Moutiers	Amorçage	X					X	X		Santé et silver économie	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
14		Sous axe 2.2 : Conforter et renforcer l'offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire		Labellisation Pays d'art et d'histoire	Communauté de communes du Thouarsais		Amorçage	X				X			Culture - Patrimoine	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable		
15				Création de médiathèque au Château du Bois Baudran à Mauzé-Thouarsais	Commune associée de Mauzé-Thouarsais		Mature		648 119 €	160 103 €	X					Culture - patrimoine	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable	
16				Création de médiathèques à Thouars	Communauté de communes du Thouarsais	Mature		7 314 226 €	600 000 €	X	X	X				Culture - patrimoine	Ambition 5 : Développer et systématiser un urbanisme durable	
17				Réhabilitation d'un espace d'accueil unique dans le quartier prioritaire des capucins	Commune de Thouars	Thouarsais	Mature		457 430 €	150 000 €	X					Habitat et Logement	Ambition 1 : Engagement citoyen	
18	Mise en oeuvre du projet jeunesse territorial (citoyenneté / communication / mobilité)	Communauté de communes du Thouarsais	Amorçage	X										Jeunesse et éducation et vie associative	Ambition 1 : Engagement citoyen			

N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	Localisation	MATURE/AMORÇAGE/CHANTIER-CLÉ	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	BP 2023	BP 2024	BP 2025	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	Néo Terra	
19	AXE 3 : Développer la transition écologique de manière équilibrée sur le territoire	Sous-axe 3.1 : Réduire les besoins et les consommations énergétiques du territoire	Plan des potentiels de développement des énergies renouvelables et modalités associées	Communauté de communes du Pays Loudunais		Mature	X	60 000 €	30 000 €	X	X			Transition énergétique	Ambition 6 : Construire un nouveau mix énergétique	
20			Diagnostic participatif visant à définir la politique territoriale de sobriété du Thouarsais	Communauté de communes du Thouarsais		Amorçage	X					X			Transition énergétique	Ambition 1 : Engagement citoyen
21			Renforcement des actions TEPOS sur l'ensemble du territoire			Chantier-Clé										
22		Sous axe 3.2 : Préserver le patrimoine naturel, biodiversité et les paysages	Plan des potentiels agricoles, agronomique et biodiversité et enjeux de renaturation	Communauté de communes du Pays Loudunais		Mature	X	60 000 €	36 000 €	X	X		Sous réserve de l'AAP Nature et Transitions	Environnement	Ambition 8 : Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité	
23			Mise en place d'une Réserve Naturelle Régionale sur la Vallée du Pressoir	Communauté de communes du Thouarsais		Amorçage	X					X	X	RI Biodiversité 110 000 € max/an sur les actions à venir	Environnement	Ambition 8 : Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
24		Sous axe 3.3 : Accompagner les actions en matière d'économie circulaire		Création d'une recyclerie à Thouars (construction)	Association Emmaüs	Thouars	Mature		1 650 000 €	200 000 €	X	X		990 000 € demandé au titre du FEDER	Environnement	Ambition 7 : Tendre vers le « zéro déchet »
				Création d'une recyclerie à Thouars (investissements mobiliers matériels et équipements)	Association Emmaüs	Thouars	Mature		47 000 €	25 850 €	X	X		AAP Réemploi Réparation Réutilisation (3R)	Environnement	Ambition 7 : Tendre vers le « zéro déchet »
25				Plateforme de rénovation énergétique	Communauté de communes du Thouarsais	Thouarsais, Loudunais et Airvaudais	Mature		162 752 €	53 825 €				Subvention régionale CP du 13/03/2023 et 81 375 € au titre du programme SARE redistribué par la Région en tant que porteur associé	Transition énergétique	Ambition 6 : Construire un nouveau mix énergétique
26				Matériauthèque à Angliers	Association Le Silo		Mature	X	7 118 €	3 500 €	X				Jeunesse et éducation et vie associative	Ambition 7 : Tendre vers le « zéro déchet »
		ingénierie du contrat :		Chef de projet cohésion territorial					0,5 ETP	37 500 €	X	X	X	sur la période 2023-2025 (12 500 €/an maximum)		
			Chargés de mission thématiques					2 ETP	150 000 €	X	X	X	sur la période 2023-2025 (25 000 € par poste/an maximum)			
			Animation du Volet Territorial des Fonds Européens						1 ETP	30 000 €	X	X	X	sur la période 2023-2025 (10 000 €/an maximum)		

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-20053759-20230327-nmc10002010656-DE

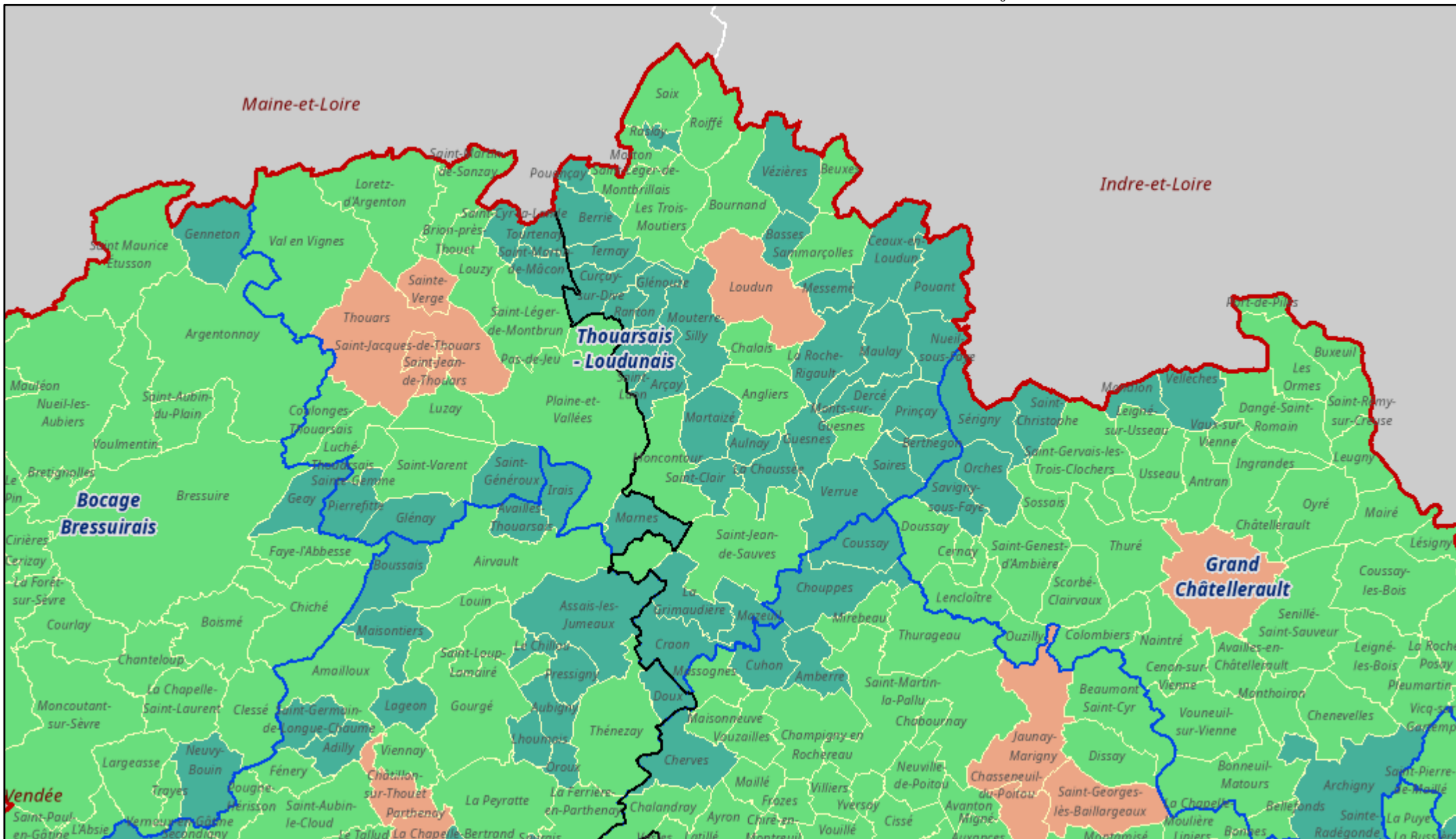
Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/04/2023

Retour Préfecture : 07/04/2023

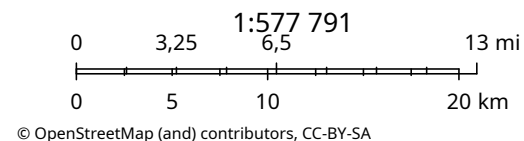
Grille communale de densité du Thouarsais-Loudunais

Date de mise en ligne : 07/04/2023



03/10/2022 16:27:16

- Grille communale de densité selon l'INSEE 2021
- Commune densément peuplée
- Commune de densité intermédiaire
- Commune peu dense
- Limite de commune
- Territoires de contractualisation 2023 - 2025
- très peu dense



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
 023-20053789-20230327-1m10002610659-DE
 Acte Certifié exécutoire
 Envoi Préfecture : 07/04/2023
 Retour Préfecture : 07/04/2023